



N^o 131

Le 7 juin 1990

MONIQUE LANDRY SE RÉJOUIT DES MESURES PRISES PAR L'ÉTHIOPIE

La ministre des Relations extérieures et du Développement international, Madame Monique Landry, a exprimé aujourd'hui la satisfaction que lui a procurée l'annonce, faite récemment par le gouvernement de l'Éthiopie, de mesures visant à raviver les pourparlers de paix et à faciliter la livraison de l'aide humanitaire dans le nord du pays.

"Ces mesures sont entièrement conformes aux objectifs de l'énoncé de principes que j'ai présenté aux Nations Unies à New York, le 24 avril, au nom des gouvernements donateurs et de la Communauté européenne", a déclaré M^{me} Landry. L'énoncé de principes a été proposé par le Canada dans le but de guider toutes les parties au conflit en ce qui concerne la livraison de l'aide d'urgence dans le nord de l'Éthiopie.

"La décision du gouvernement éthiopien de rouvrir le port de Massaoua pour la livraison des secours d'urgence dans le nord du pays, de même que le pont aérien parrainé par les Nations Unies pour transporter l'aide humanitaire à la ville assiégée d'Asmara, également dans le Nord, en plus du pont aérien qui sera assuré conjointement par les États-Unis et l'Union soviétique, tel que ces deux gouvernements viennent de l'annoncer, sera une aide précieuse pour lutter contre la famine qui menace environ un million et demi de personnes dans la région de l'Érythrée.

"Le Canada accueille avec joie le fait que le gouvernement de l'Éthiopie soit disposé à permettre à l'ONU d'agir comme observateur aux négociations de fonds entre celui-ci et le Front populaire de libération de l'Érythrée (FPLÉ), a ajouté M^{me} Landry. Les pourparlers de paix sont dans l'impasse sur cette question depuis plusieurs mois. Le Canada voit dans ce geste du gouvernement éthiopien une mesure positive et constructive menant vers la paix".

.../2